

## Eviter les logements vacants en centre ville

une étude est lancée pour établir les besoins et les attentes des propriétaires



Eviter les logements vacants en centre ville

### Étude logements vacants

« La vacance : la connaître, la combattre et la valoriser pour revitaliser nos centres-bourgs »

Dans les départements ruraux comme le Gers, la revitalisation des centres-bourgs passe par une politique volontariste de revalorisation du patrimoine et des logements.

Les raisons qui poussent les propriétaires à ne plus louer leur logement sont diverses : le manque de temps pour se consacrer à la gestion du bien, un héritage, un départ en maison de retraite, des travaux qui s'imposent avant la remise en location mais aussi une mauvaise expérience avec un locataire précédent.

Or, un rééquilibrage entre offre et demande permet à des familles de mieux vivre et à des logements d'être entretenus.

### Une étude sur le Gers

Dans le cadre d'une politique de revitalisation des centres-bourgs, l'Observatoire de l'habitat du Gers, le Conseil Départemental du Gers, la Direction Départementale des Territoires (DDT) et plusieurs territoires du Gers, se sont engagés dans cette démarche et souhaitent mieux accompagner les propriétaires d'un ou plusieurs logements inoccupés. Avec le soutien de l'État (Agence Nationale de l'Habitat), du Conseil Départemental et de la Région Occitanie, plusieurs solutions de remises en marché des logements vacants sont mobilisables par les propriétaires volontaires : aides financières et techniques à la réalisation de travaux, sécurisation locative, gestion locative, etc...

Pour mieux connaître vos besoins et vos attentes, un questionnaire à destination des propriétaires de logements vacants est mis en ligne : il permettra aux élus et partenaires de l'habitat de déployer des aides adaptées. Ce questionnaire permettra de comprendre les causes de la vacance dans notre département, et ainsi définir les dispositifs adaptés au plus près du contexte local.

Grâce à vos réponses, une dizaine de propriétaires volontaires pourront bénéficier d'un accompagnement gratuit et sans engagement, leur permettant de remettre en marché leur logement. Ces travaux permettront d'aboutir à la réalisation d'un guide gratuit à disposition des élus et des propriétaires, mettant en exergue les différentes aides et outils mobilisables selon différents cas de figure.

**Si vous êtes concernés et souhaitez participer à la revitalisation des centres-bourgs, rendez-vous sur le site internet : <https://questionnaire-logement.com> ou bien téléphonez à l'ADIL au 05 81 32 35 05, pour répondre au questionnaire. Le questionnaire est accessible jusqu'au 10 mai 2021. Il est possible d'y répondre de façon anonyme.**

En étant nombreux à répondre à ce questionnaire, vous faciliterez la remise sur le marché de logements aujourd'hui vacants et contribuerez à la dynamisation et à l'attractivité des centres-bourgs.

**Courrier logements vacants** (PDF - 202.87 Ko)

**Questionnaire logements vacants** (PDF - 153.46 Ko)